



## *Critères de sélection pour les Championnats d'Europe de Cross Country 2009 - Dublin (Irlande)*

Les championnats d'Europe de Cross country se tiendront à Dublin le 13 décembre 2009.

Seront au programme les courses et catégories suivantes :

- Juniors (<20) Dames 4 km
- Juniors (<20) Hommes 6 km
- Espoirs (<23) Dames 6 km
- Espoirs (<23) Hommes 8 km
- Seniors (TC) Dames 8 km
- Seniors (TC) Hommes 10 km

### **Critères de Sélection**

La sélection pour les Championnats d'Europe de Cross country 2009 sera effectuée le lundi 30 novembre 2009, par la commission de sélection de la L.R.B.A., sur base des résultats de la manche de la CrossCup de Roulers qui aura lieu le 29 novembre 2009.

Seront automatiquement sélectionnés les athlètes suivants :

- **Dames Juniors** - les trois premières athlètes belges nées en 1990, 1991 et 1992 de la course réservée aux juniors dames.
- **Hommes Juniors** - les trois premiers athlètes belges nés en 1990, 1991 et 1992 de la course réservée aux juniors hommes.
- **Dames Espoirs** - la première athlète belge née en 1987, 1988 et 1989 du cross long réservé aux seniors dames.

- **Hommes Espoirs** - les trois premiers athlètes belge nés en 1987, 1988 et 1989 du cross long réservé aux seniors hommes.
- **Dames Seniors** - la première athlète belge née en 1986 ou avant, du cross long réservé aux seniors dames.
- **Hommes Seniors** - le premier athlète belge né en 1986 ou avant, du cross long réservé aux seniors hommes.

La commission de sélection de la L.R.B.A. se réserve le droit de sélectionner des athlètes supplémentaires en plus de ceux qui ont été sélectionnés. Elle effectuera ce choix en fonction des chances d'obtention de places d'honneur dans les classements individuels et ou par équipe.

### **Remarques :**

1. Les athlètes nés 1990 restent considérés, sur le plan international, comme des juniors et ce jusqu'au 31 décembre 2009. Ils pourront à Roulers participer aux cross juniors.  
Ils ne peuvent se qualifier pour les cross réservés aux Espoirs.
2. Les athlètes nés en 1987 restent considérés, sur le plan international, comme des espoirs et ce jusqu'au 31 décembre 2009. Ils pourront à Roulers se qualifier pour participer aux Championnats d'Europe de Cross Country dans la catégorie Espoirs.
3. La commission de sélection de la L.R.B.A. se réserve le droit de ne pas remplacer un athlète directement sélectionné ou non qui ne participerait pas aux Championnats d'Europe.